



CODE DES PROFESSIONS ET RÈGLEMENTS

- [Code des professions](#)
- [Code de déontologie](#)
- [Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation](#)
- [Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle](#)
- [Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis](#)
- [Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation pour la délivrance d'un permis](#)
- [Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes](#)
- [Règlement sur le Comité d'inspection professionnelle](#)
- [Résolution sur des éléments de gouvernance non prévus au Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre](#)
- [Règlement sur les catégories de permis délivrés](#)
- [Règlement sur le comité de la formation](#)
- [Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement](#)
- [Résolution relative à la Politique de divulgation des réclamations en application de l'article 62.2 du Code des professions](#)
- [Règlement sur les autorisations légales d'exercer les professions de traducteur, de terminologue et d'interprète agréés hors du Québec qui donnent ouverture aux permis de l'Ordre](#)
- [Règlement sur l'exercice de la profession en société](#)
- [Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre](#)
- [Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels](#)